Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL00-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 29 janvier 2026, s'est réuni le 5 février 2026, à 18h00 dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Christine PENHOUET - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Audrey ESSOLA (arrivée à 18h35)

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ARZON	: Catherine LECLERC a donné pouvoir à Alain LAYEC
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX
	: André BELLEGUIC a donné pouvoir Thierry EVENO
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU a donné pouvoir à Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
	: Roland NICOL a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SURZUR	: Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Yvan LE NEVE
VANNES	: François ARS a donné pouvoir à Christian SEBILLE

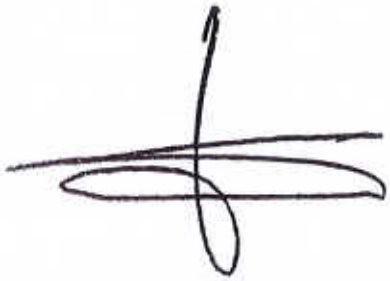
Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL00-DE

VANNES : Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE
: Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :

LE BONO : Yves DREVES
VANNES : Anne LE HENANFF

Le Président,
David ROBO



Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL00-DE

-00-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

COMMUNICATION DES RAPPORTS ANNUELS DE 2024 DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

PRISE D'ACTE EN ASSEMBLEE DES RAPPORTS ANNUELS DE 2024

Les délégataires doivent produire, chaque année à l'autorité délégante, un rapport comprenant un compte-rendu technique, financier et qualitatif. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service.

Ces délégations sont les suivantes :

- Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du crématorium de PLESCOP
- Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'Aéroport Vannes Golfe du Morbihan
- Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des pépinières d'entreprises
- Délégation de service public pour l'établissement d'un réseau de communications électroniques à très haut débit
- Délégation de service public pour la gestion, l'exploitation et la maintenance du réseau câblé de télévision de Saint-Avé
- Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du golf public de Baden
- Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquagolfe de Surzur
- Délégations de service public des Transports Publics Urbains de Voyageurs
- Délégation de service public Ostréapolis
- Rapport annuel 2024 de l'Echonova – REMA
- Rapport annuel 2024 de 47° Nautik – RENVA
- Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du Service Public d'élimination des déchets ménagers et assimilés
- Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du Service Public Eau Potable
- Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif
- Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Ces rapports sont joints en annexe et ont été communiqués aux élus communautaires et mis à la disposition du public, conformément aux dispositions des articles L.1411-13 et L.1411-14 du CGCT.

Conformément à l'article L.1411-3 du CGCT, le Conseil communautaire prend acte de l'information donnée aux élus communautaires, au titre de l'année 2024, sur la gestion des différentes délégations listées ci-dessus, ainsi que les rapports sur le prix et la qualité des Services publics ci-indiqués.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND ACTE